



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2021, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 34-6375-9
Date de parution : 2021/04/29
Numéro de la version : 2.00
Remplace la version datée de : 2020/10/09

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

DÉCAPANT DE FLUX NOVEC(MC) 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

98-0212-4891-3 98-0212-4892-1 FF-9200-1186-4 FF-9200-1187-2 FF-9200-1188-0
H0-0023-2296-6 UU-0037-2226-9

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Décapant de Flux

Restrictions d'utilisation

Pour usage industriel seulement. Pas de vente au consommateur, ni d'utilisation prévue par le grand public. Pas d'utilisation prévue en tant que dispositif médical ou drogue.

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions des matériaux électroniques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEK):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Gaz sous pression Gaz liquéfié.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Bouteille de gaz | Point d'exclamation |

Pictogrammes**Mentions de danger**

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
 Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mises en garde**Prévention :**

Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Entreposage :

A protéger contre les rayons solaires. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	156-60-5	55 - 70 Secret Fabrication *	trans-Dichloroéthylène
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	163702-08-7	19.8 - 32.4	2-(Difluorométhoxyméthyl)-1,1,1,2,3,3,3-heptafluoropropane
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	163702-07-6	3.6 - 16.2	ÉTHER DE NONAFLUOROBUTYLE ET DE MÉTHYLE
Bioxyde de Carbone	124-38-9	1 - 5	Bioxyde de carbone
Propane-2-ol	67-63-0	<= 3	Propanol-2

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité.

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ventiler la zone à l'air frais. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air.

frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Entreposer les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des aliments et des produits du tabac. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Ne pas fumer: Fumer en utilisant ce produit peut entraîner la contamination du tabac et/ou de la fumée et de conduire à la formation de produits de décomposition dangereux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Bioxyde de Carbone	124-38-9	ACGIH	MPT:5000 ppm;STEL:30000 ppm	
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	156-60-5	ACGIH	MPT: 200ppm	
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	163702-07-6	AIHA	MPT: 750ppm	
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	163702-08-7	AIHA	MPT: 750ppm	
Propane-2-ol	67-63-0	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:400 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de

l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Aérosol
couleur	Incolore
Odeur	Odeur légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	42,5 °C
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	5,9 % volume
Limites d'explosivité (LSI)	14,5 % volume
pression de vapeur	41 423,1 Pa
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	2,3 [Ref Std: Air=1]
Densité	1,3 g/ml
Densité relative	1,3 [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	28 ppm
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	408 °C
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	0,0004 Pa-s
Composés Organiques Volatils	
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	
Masse moléculaire	<i>Ne s'applique pas</i>

Nanoparticules

Ce matière ne contient pas des nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Bases fortes

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Chlorure d'hydrogène	Température élevée
Fluorure d'hydrogène	Température élevée
Perfluoroisobutylène (PFIB)	Température élevée

Exposé à une chaleur extrême, par suite d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, le produit peut générer des produits de décomposition toxiques, dont le fluorure d'hydrogène et le perfluoroisobutylène.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne,

diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 95,6 mg/l
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Ingestion	Rat	LD50 7 902 mg/kg
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 1 000 mg/l
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 1 000 mg/l
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Bioxyde de Carbone	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 53 000 ppm
Propane-2-ol	Dermale	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
Propane-2-ol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 72,6 mg/l
Propane-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Lapin	Irritation minimale.
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Propane-2-ol	Multiple espèces animales.	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Lapin	Irritant modéré

DÉCAPANT DE FLUX NOVEC(MC) 3M(MC)

Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Propane-2-ol	Lapin	Irritant grave

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Cochon d'Inde	Non classifié
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Cochon d'Inde	Non classifié
Propane-2-ol	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	In Vitro	N'est pas mutagène
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	In vivo	N'est pas mutagène
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	In vivo	N'est pas mutagène
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	In vivo	N'est pas mutagène
Propane-2-ol	In Vitro	N'est pas mutagène
Propane-2-ol	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Propane-2-ol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l	pendant l'organogénèse
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l	1 génération
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l	1 génération
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 307 mg/l	pendant la grossesse
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l	1 génération
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l	1 génération

Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 307 mg/l	pendant la grossesse
Bioxyde de Carbone	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Mouris	LOAEL 350 000 ppm	pas disponible
Bioxyde de Carbone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 60 000 ppm	24 heures
Propane-2-ol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Propane-2-ol	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 9 mg/l	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Inhalation	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 4 500 mg/kg	ne s'applique pas
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Chien	LOAEL 913 mg/l	10 minutes
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Inhalation	sensibilisation cardiaque	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 913 mg/l	10 minutes
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Chien	LOAEL 913 mg/l	10 minutes
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Inhalation	sensibilisation cardiaque	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 913 mg/l	10 minutes
Propane-2-ol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	système auditif	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 13,4 mg/l	24 heures
Propane-2-ol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Inhalation	Système endocrinien foie rénale et / ou de la	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 16	90 jours

DÉCAPANT DE FLUX NOVEC(MC) 3M(MC)

		vessie système respiratoire			mg/l	
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	14 semaines
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Ingestion	sang foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day	14 semaines
Dichloro-1,2 éthylène (trans-)	Ingestion	cœur système immunitaire système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	14 semaines
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 155 mg/l	13 semaines
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l	11 semaines
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Inhalation	cœur la peau Système endocrinien tube digestif système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 155 mg/l	13 semaines
Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle	Ingestion	Système endocrinien foie cœur système vasculaire système immunitaire Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 155 mg/l	13 semaines
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l	11 semaines
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Inhalation	cœur la peau Système endocrinien tube digestif système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 155 mg/l	13 semaines
Éther de nonafluorobutyle et de méthyle	Ingestion	Système endocrinien foie cœur système vasculaire système immunitaire Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours

DÉCAPANT DE FLUX NOVEC(MC) 3M(MC)

Bioxyde de Carbone	Inhalation	système respiratoire cœur des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	LOAEL 60 000 ppm	166 jours
Propane-2-ol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l	24 mois
Propane-2-ol	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12 mg/l	13 semaines
Propane-2-ol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	12 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. L'établissement doit être capable de manipuler les produits en aérosol. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	34-6375-9	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2021/04/29	Remplace la version datée de :	2020/10/09

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca